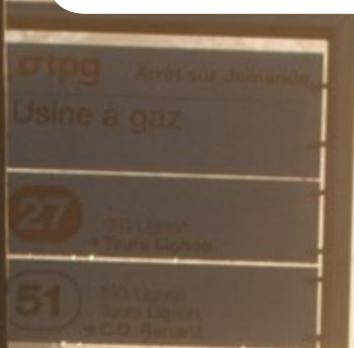


Actu Vernier

Novembre 2014

Bien-être et sécurité: l'affaire de tous!

A Vernier, bien-être, sécurité et protection sont portés par tous les services de l'administration. Découvrez les collaborations mises en place pour améliorer la qualité de vie sur votre commune.



Mérite verniolan 2014

P. 9

Au boulot à vélo!

P. 22

Tous au BAL!

PP. 26-27

Chères Verniolanes, Chers Verniolans,

A Vernier, les autorités travaillent en permanence à améliorer la qualité de vie des habitants selon une politique de prévention et de proximité. Découvrez dans le thème de ce mois les projets novateurs qui contribuent à renforcer le bien-être de la population et à combattre l'insécurité!

Dans l'édition précédente, nous vous présentions le projet urbain des Nouvelles Libellules. Depuis plus d'un mois, le cœur de ce quartier bat au rythme du dessin contemporain, avec la maison d'édition Ripopée, un photographe et douze artistes installés dans l'édicule ArtLib au numéro 4. Ne manquez pas l'inauguration de ce projet le 28 novembre! (pp. 26-27).

Laissez-vous également tenter par les nombreuses animations organisées par la Ville de Vernier. Découvrez les suggestions littéraires des bibliothèques pour préparer Noël en beauté ainsi que les nombreuses activités pour jeune public: paquets surprises, livres à goûter (pp. 30-31), sans oublier les traditionnelles heures du conte (p. 33). Pour les plus grands, la pièce FAR alliant danse, science, musique, arts visuels et nouvelles technologies se dévoile au Lignon les 28 et 29 novembre (p. 23).

Pour débiter les festivités de fin d'année, déambulez dans les rues verniolanes et découvrez les marchés de Noël où des créations uniques vous émerveilleront! (p. 29).



Yvan Rochat, Thierry Apothéloz, Maire, et Pierre Ronget.

Enfin, le Conseil administratif vous donne rendez-vous le vendredi 12 décembre pour partager la traditionnelle soupe de la Fête de l'Escalade (p. 33).

Votre Conseil administratif :
Thierry Apothéloz, Yvan Rochat et Pierre Ronget

Edité par l'administration municipale

Comité de rédaction :

Yvan Rochat

Jean-Claude Stevan

Myriam Jakir Duran

Line Parmentier

Valérie Walther-Palli

Contact :

communication@vernier.ch

www.facebook.com/VilledVernier

VERNIER
Une Ville pas Commune

Mairie de Vernier

CP 520 – 1214 Vernier

T. 022 306 06 06

F. 022 306 06 60

Horaires d'ouverture

9h – 12h et 14h – 17h

www.vernier.ch

Prochain numéro :

Budget 2015

Délai rédactionnel : 21 nov. 2014

Parution : 15 décembre 2014

Archives :

www.vernier.ch/magazine

Journal tiré à 17 400 exemplaires

10 fois par année.

La rédaction décline toute responsabilité envers le contenu des articles et des illustrations dont elle n'est pas l'auteur.

Imprimé par Atar Roto Presse SA,

Genève, sur papier couché mat 115 g

Maquette : Agence Hémisphère



Bien-être et sécurité, c'est l'affaire de tous !

Bon nombre d'acteurs contribuent à la sécurité, la tranquillité et la salubrité publiques à Vernier. Que ce soit la police municipale, la gendarmerie, le service de la cohésion sociale, la voirie ou d'autres services encore, chacun œuvre, à son niveau, pour le bien-être des habitants.



Les Correspondants de Nuit sont présents sur le terrain, 365 jours par an. Ils ont pour principale mission d'assurer une veille sociale, préventive et dissuasive dans les quartiers.

Depuis la signature en juillet 2013 du Contrat local de sécurité (CLS) entre la Ville de Vernier et le Canton de Genève, une collaboration plus étroite s'est instaurée entre la police cantonale genevoise et les agents de police municipale (APM) verniolans. Ce contrat comprend trois volets: la prévention des cambriolages et des incivilités, dont les tags, la lutte contre les incivilités en matière de circulation routière et le combat contre la délinquance de rue, notamment en matière de consommation et de détention de stupéfiants. Les forces de l'ordre municipales ont vu, par ailleurs, leurs prérogatives augmenter de manière significative pour que cette police dite « de proximité », mieux à même de connaître les réalités du terrain, puisse lutter efficacement contre le sentiment d'insécurité. Trois nouveaux APM ont été engagés depuis 2012. A la collaboration entre policiers cantonaux et municipaux

s'ajoute la participation d'autres acteurs: le service de la cohésion sociale, avec ses Correspondants de Nuit; la voirie; le service de la récupération et le service des espaces verts qui s'impliquent activement pour une meilleure qualité de vie et davantage de respect dans les quartiers. « Chacun dans son domaine peut apporter un « plus » pour la sécurité des habitants, avance le Maire Thierry Apothéloz, à l'origine de cette collaboration. Bien sûr, ce sont des mondes qui doivent s'approprier, mais on sait aujourd'hui que la complémentarité de l'action débouche sur des résultats. »

Efficacité et rapidité dans la lutte contre les tags | Selon le dernier Diagnostic local de sécurité (DLS) de la police genevoise, établi en 2013, le sentiment d'insécurité parmi la population augmente malgré une baisse notoire de la

criminalité. Selon cette même enquête, les incivilités sont en hausse : en effet, plus de 96% de la population genevoise dit avoir été exposé à des saletés sur la voie publique ou autre abandon d'objets et pour 74% des sondés, à des déprédations. Les tags disgracieux, à distinguer des graffitis qui ornent avantageusement les murs de la Ville, font l'objet d'une lutte conjointe de la police municipale et du service de la voirie. La tâche des employés de ce service est de recenser les tags lors de leur tournée quotidienne, que ce soit dans les parcs ou sur les murs communaux. Depuis le début de cette année, ils peuvent avertir directement la société privée de nettoyage mandatée par la municipalité, afin qu'elle intervienne dans les 24 heures. Un gain de temps, puisque auparavant, l'action se faisait en deux temps, ils devaient d'abord dénoncer les déprédations aux policiers municipaux. En 2015, le Conseil administratif souhaite renforcer ce dispositif. Actuellement, la Commune se charge uniquement des bâtiments lui appartenant. Si le projet de budget soumis au Conseil municipal le 18 novembre est accepté, le service de la voirie verniolan ôtera également les tags sur les ouvrages cantonaux. « Pour l'instant, l'Etat ne nettoie que les tags insultants, une situation paradoxale au vu de ce qui ressort du DLS et du sentiment d'insécurité qui grandit, raison pour laquelle j'ai décidé de dégager une ligne budgétaire », relève Thierry Apothéloz, tout en admettant qu'il s'agit d'un transfert de charges du Canton à la Commune.

Respect du voisinage grâce à la présence de rue |

Depuis trois ans, les Correspondants de Nuit, vêtus

de leur veste bleue, sillonnent le territoire. De 18h à 2h du matin, du dimanche au jeudi, et de 20h à 4h, les vendredis et samedis, ces médiateurs sociaux interviennent directement dans les quartiers. Présents dès 2011 à Châtelaine et aux Avanchets, ils évoluent également au Lignon, à Aïre, à Gordon-Bennett et aux Libellules depuis le mois de juillet dernier. Leur tâche est de rappeler le cadre et les bonnes règles de vie en commun. Deux tiers de leurs interventions se font pour des problèmes de bruit ou de salubrité publique. A chacune de leurs tournées, ils sont en contact téléphonique avec la police municipale mais leur travail se distingue de celle-ci. « Formés à la médiation, leur approche est bienveillante, elle évite ce rapport à l'uniforme, parfois difficile », éclaire le responsable du service de la cohésion sociale de Vernier, Marko Bandler. La nuit, la patrouille de police basée à Blandonnet couvre un vaste territoire qui va de Versoix à Dardagny, avec un travail conséquent. Les Correspondants de Nuit, eux, tournent dans les quartiers et sont accessibles en tout temps via un numéro gratuit. « S'il y a un problème de voisinage, ils seront sur place rapidement », ajoute Marko Bandler. Au nombre de neuf, ces médiateurs sont connus de la population verniolane, ils peuvent ainsi instaurer une relation de confiance. « Ils sont complémentaires à la police et non subsidiaires, reprend le responsable de service. Ils s'occupent surtout de problématiques récurrentes. » Et de citer l'exemple du bruit causé par un groupe autour de l'église Saint-PieX à Châtelaine, une gêne qui durait depuis plus de dix ans. Grâce à l'intervention des Correspondants de Nuit, accompagnés des autres membres du réseau – gendarmes,



Graffiti au Centre de quartier de Poussy.



Campagne de guérilla marketing « Ne jetez pas vos déchets encombrants n'importe quand », juin 2013. Un père Noël, des lapins de Pâques et des petits monstres parés de leur costume de Halloween ont débarqué dans les rues, complètement décalés par rapport au calendrier traditionnel.

APM, travailleurs sociaux – les jeunes qui s'y regroupaient avant de sortir se retrouvent maintenant de l'autre côté de la route de Meyrin, près du Bouchet. Enfin ces médiateurs, de par leur action nocturne, peuvent alerter si nécessaire les travailleurs sociaux hors murs pour les jeunes en difficulté, le service de la cohésion sociale pour les personnes qui ont besoin d'un accompagnement social, les gendarmes ou les APM sur les questions de sécurité publique. Pour Jacques Chevalier, responsable de la police municipale, la collaboration pourrait être encore plus étroite en organisant, comme à Zurich, des tournées communes entre APM et Correspondants de Nuit. Cette proposition est actuellement à l'étude.

Déchets et tri: après la prévention, la répression |

Pour lutter contre les encombrants, véritable fléau dans l'espace public, la Commune a mis en place une procédure qui permet aux employés du service de la récupération d'alerter directement la police municipale en cas d'infraction. Par exemple, lorsqu'un sac poubelle ou un canapé ne se trouve pas au bon endroit, l'employé du service de la récupération, assermenté par le Conseil administratif, le prend en photo et dénonce le cas directement aux forces de l'ordre, qui vont ensuite reprendre l'enquête. Les amendes administratives peuvent être élevées puisqu'elles varient entre CHF 130.– et CHF 60 000.– dans les cas les plus graves de dépôts nocifs. En effet, les ordures et les encombrants jetés n'importe où sont fréquents malgré les actions de prévention menées par la Municipalité. « On a essayé pendant des années d'inciter

les gens, avec de la prévention, avec des flyers, mais sans régler le problème », note le chef de poste de la police municipale, Dominique Dupraz. Depuis le début de l'année, ce sont plus de 50 amendes administratives entre CHF 130.– et CHF 1500.– qui ont été délivrées.

Lutte en réseau contre le trafic de drogue |

Pour combattre les incivilités liées à la consommation et la détention de stupéfiants, les acteurs du réseau agissent également de concert. Depuis la signature du Contrat local de sécurité (CLS), la police municipale verniolane, grâce à ses nouvelles prérogatives, œuvre main dans la main avec les policiers cantonaux. Différentes actions conjointes et coordonnées ont eu lieu. Ces opérations ont permis l'interpellation de plusieurs trafiquants ainsi que la saisie de plusieurs grammes de drogue. En outre, avec la collaboration des services de la voirie et de la récupération, les camps installés par les délinquants ont été démontés. Ce type d'action démontre l'intelligente collaboration entre les services communaux et cantonaux.

Judith Monfrini/Commu'Comm

Communications, séances du 23 septembre au 7 octobre 2014

Autorisations de construire

Autorisations délivrées par le canton
DD 106'064: M. Gilles Borel et M^{mes} Anne et Cécile Borel, MM. Dominique et Jean-Marc Cerutti – Construction de deux immeubles de logements – Installation de panneaux solaires en toiture – Garage souterrain – Chemin de l'Ecu 16-18.

M 7'047: M. Gilles Borel et M^{mes} Anne et Cécile Borel – Démolition d'une villa et ateliers - Chemin de l'Ecu.

M 7'226: Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif – Démolition d'une villa et d'un garage – Chemin des Corbillettes 23.

DD 104'899/3: Banque Cantonale de Genève – (Agrandissement du sous-sol, création d'une rampe d'accès, agrandissement du garage et de l'habitation du 1^{er} étage – démolition d'un garage – jours en toiture) – agrandissement du sous-sol pour l'aménagement d'un lift et construction d'une piscine – Chemin des Bois-Jacquet 10.

DD 105'596: HIAG Immobilier Léman SA – Construction d'un immeuble industriel et artisanal avec garage souterrain – Chemin de la Verseuse 1.

APA 36'290: M. M^{me} S. et V. Wettstein – Création d'un mur antibruit – Chemin du Wellingtonia 19.

APA 40'577: AVIFEV – Aménagement d'un restaurant en lieu et place du traiteur existant – Avenue de Châtelaine 80.

DP 18'537: Ville de Vernier – Reconstitution de la Maison de quartier Châtelaine-Balexert et local « Espaces Verts » – Chemin De-Maisonneuve 45.

M 7'255: Helicar Wash SA – Démolition d'un dépôt, d'un couvert et d'un container – Route du Nant-d'Avril 14.

M 7'244: Divers – Démolition d'entrepôts – Chemin des Batailles.

M 7'229: Divers – Démolition de deux villas et de cabanons – Chemin de l'Etang 3bis, 5.

Demandes d'autorisation Préavis communaux

DD 107'183: MM. Eric et Jean-Pierre Magnin – Construction de quatre appartements et de deux villas en habitat collectif, capteurs solaires en toiture, garages, places de parc extérieures – Chemin Jacques-Philibert-De-Sauvage 31. **Préavis favorable** à condition de prévoir des revêtements extérieurs en matériaux perméables et la création d'une déchetterie.

M 7'273: ATRA Automobiles Genève SA, Rosetabor III SA, Rosetabor IV SA, Rosetabor V SA, PG Promotors SA – Démolition d'un ensemble de bâtiments et de leurs aménagements extérieurs – Chemin de l'Etang 52, 53, 54, 55, 57, 61, 65, 67. **Préavis favorable.**

APA 40'941: Church for the Nations – Entretien et aménagement intérieur: rehaussement partiel de la toiture, installation d'une ventilation – Rue du Grand-Bay 17. **Préavis favorable.**

Aménagement du territoire

Secteurs Montfleury, Crotte-au-Loup et Signal: confirmation que le Département ne fera pas usage des refus conservatoires sur les secteurs de Crotte-au-Loup, Montfleury et Signal. Toutefois, aucune autorisation de construire concernant de l'habitat ne pourra être

délivrée en raison des contraintes liées à l'ordonnance sur la protection contre le bruit, exception faite des adaptations de confort des logements existants comme l'admet la pratique courante. Les trois projets de loi de modification des limites de zones qui concernent les périmètres susmentionnés (N° 29730, 29752 et 29512) sont actuellement suspendus et ce jusqu'à nouvel avis.

Conseil municipal

Elections municipales: arrêté du Conseil d'Etat fixant la date des élections municipales au 19 avril 2015 et des élections administratives au 10 mai 2015.

Culture et bibliothèques

Chéquier culture: proposition de renouvellement de la participation de la Ville de Vernier pour 2015. Accord du Conseil administratif (CA).

Enseignement primaire

Ecole de Châtelaine: courrier de M^{me} Anne Emery-Torracinta, Conseillère d'Etat en charge du Département de l'instruction publique, de la culture et du sport, informant des raisons qui ont amené son département à ne pas entrer en matière pour prendre en charge les frais de transport des élèves de l'école de Châtelaine au bassin de l'école du Lignon pour les cours de natation. Sur la base de cette information, le CA décide de payer ces frais de transports et d'en inscrire le montant dans le cadre du projet de budget 2015.

Petite enfance

EVE Libellules: M. Apothéloz informe le CA qu'en fonction des travaux de surélévation de l'EVE Libellules, la date d'ouverture de l'institution à la rentrée scolaire 2015-2016 devra être reportée du 12 août au 24 août.

Parcelles

Résidences du Canada: en présence de M^e Marti, de l'étude Renaud Marti Knoepfli, le CA signe les actes de constitution de servitudes. Concernant la servitude de passage, M^e Marti précise que seul l'entretien courant est à la charge de la commune et que les travaux de

réfection sont à la charge de la copropriété. Quant à celle relative à l'éclairage, l'achat et l'entretien des installations sont à la charge de la commune.

Sécurité – APM

Procédés de réclame: courrier de diverses associations de prévention contre

RENDEZ-VOUS CITOYEN

Le Maire vous reçoit sans rendez-vous le

samedi 6 décembre 2014 de 9h à 12h
Venez poser vos questions à la Mairie de Vernier,
rue du Village 9, 1214 Vernier

Bus 6, 19 et 28 : arrêt Vernier-Ecole.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra le

mardi 16 décembre à 20h30

à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier.

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site internet : www.vernier.ch/cm

Séance d'accueil des nouveaux habitants

Le lundi 29 septembre, les nouveaux habitants de la Ville de Vernier ont été invités à une soirée d'accueil à la salle des fêtes du Lignon: 170 personnes ont répondu présentes, garantissant ainsi une belle réussite à cette soirée. Ce succès a inauguré de belle manière la nouvelle formule proposée pour l'accueil des nouveaux habitants: une soirée annuelle réunissant tous les quartiers, plutôt que plusieurs soirées par quartier.

Pierre Ronget, Conseiller administratif, a succédé aux mots de bienvenue de Thierry Apothéloz, Maire, en donnant des informations historiques sur Vernier. Un film sur les activités et les prestations de la Ville de Vernier a ensuite été projeté. Pour finir, Yvan Rochat, Conseiller administratif, a pris la parole pour présenter tous les services communaux et associations présentes à la soirée.

Le groupe « LècheBéton » a animé la soirée organisée après la partie officielle. Pour terminer, les nouveaux habitants ont pu faire le tour des stands afin de découvrir plus amplement la variété des services et activités que propose la Ville de Vernier.

Plus de photos sur www.vernier.ch/photos



Accueil des citoyens naturalisés

Judi 9 octobre dernier, les autorités de la Ville de Vernier ont accueilli les citoyens nouvellement naturalisés. Dans la salle du Conseil municipal, le Maire, Thierry Apothéloz, et la Présidente du Conseil municipal, Christina Meissner, leur ont présenté le fonctionnement des deux Conseils, respectivement administratif et municipal.

S'en est suivi une brève visite du bâtiment de la Mairie, notamment de la salle du Conseil administratif et de la salle des mariages, avec les explications historiques éclairées des Conseillers administratifs. Puis, dans la salle polyvalente de l'école de Vernier-Place, chaque famille a reçu deux ouvrages, l'un sur la Ville de Vernier et l'autre sur le fonctionnement

des institutions politiques helvétiques, ainsi qu'un sachet de graines « Nielle des blés ».

Cette chaleureuse soirée a été clôturée par une réception qui a permis aux nouveaux citoyens d'échanger avec les Conseillers municipaux et administratifs présents.



Plus de photos sur www.vernier.ch/photos

Vernier décerne le prix du « Mérite municipal verniolan 2014 »

Lundi 20 octobre 2014, les autorités de Vernier ont remis à M. Pierre Comtat le « Mérite verniolan 2014 ».

Cette distinction récompense une fois par législature les personnes ou associations œuvrant pour le bien de la communauté ou qui se distinguent dans leur domaine, que ce soit au niveau sportif, culturel ou social. La commission municipale présidée par le Maire examine les dossiers qui lui sont proposés par les associations communales ou les personnes individuelles et attribue le « Mérite municipal verniolan ». Le dossier de candidature de M. Comtat a été proposé par l'Association des intérêts de Vernier Village (AIVV) présidée par M. Jean-François Bouvier. Ce dernier a pris la parole lors de la cérémonie de

remise des prix en soulignant l'immense travail effectué par M. Comtat.

En ouvrant la cérémonie de remise du prix, Thierry Apothéloz, Maire de Vernier, a félicité M. Comtat de son engagement qui a permis de constituer la Collection du Vieux Vernier, initiée il y a plus de cinquante ans. « Par sa fonction de secrétaire général adjoint et par sa connaissance de l'histoire, M. Comtat a également contribué à donner plusieurs noms de rue ou de chemin à Vernier, comme le chemin de la Muraille ou encore de la Coupe-Gordon-Bennett », souligne Thierry Apothéloz. A l'occasion

de cette cérémonie, il a été rappelé que cette collection fut présentée en décembre 2011 à la Maison Chauvet-Lullin. Elle permet aux générations futures de connaître le développement de Vernier au cours des siècles, tant par des photographies d'archive que par des documents multiples et variés.

M. et M^{me} Joseph et Bernadette Rolfo ainsi que M. Robert Borgis ont été associés à la cérémonie pour l'aide qu'ils ont apportée à M. Comtat dans la constitution de la Collection du Vieux Vernier.



Yvan Rochat, Conseiller administratif, Pierre Comtat, lauréat du Mérite municipal, Thierry Apothéloz, Maire, Christina Meissner, Présidente du Conseil municipal, et Pierre Ronget, Conseiller administratif.

Vernier à la rencontre de ses voisines

Le 17 octobre, les élus verniolans, accompagnés du secrétariat général, sont partis à la rencontre des communes voisines à l'occasion de la sortie annuelle du Conseil municipal organisée par la présidente, Christina Meissner.

Des lieux peu communs avec lesquels la présidente partageait un passé, un présent ou la conjugaison des deux ont été découverts. Les élus locaux, invités à partager l'instant avec ceux de Vernier, ont particulièrement apprécié la démarche et son originalité.



Petit déjeuner campagnard à la Ferme du Lignon, suivi d'une visite du bâtiment en cours de rénovation.



Après avoir traversé à pied la passerelle du Lignon, visite de la Volière de Loëx.



Démonstration d'exercices au stand de tir de la police genevoise de Bois-de-Bay.



Visite de la station d'épuration de Bois-de-Bay.



Lunch sur la terrasse du domaine des Bossons d'Eric Leyvraz.



Visite guidée du sentier didactique des Marais de Mategrin.



Accueil à la Mission permanente de Pologne auprès des Nations Unies.



Présentation du nouvel herbier des Conservatoire et jardin botaniques de la Ville de Genève (CJB).



Apéritif à la ferme du stand de tir de Saint-Georges et visite des Exercices de l'Arquebuse et de la Navigation (EAN).



Dîner Aux Fourneaux du Manège.

Remerciements aux personnes qui nous ont accueillis ou accompagnés:

Claude André Meyer, propriétaire de la Ferme du Lignon; Jean Koelle, responsable de la Volière de Loëx; Monica Bonfanti, cheffe de la police; Yves de Siebenthal et Christian Zumkeller, de la direction Environnement de SIG; Michel Poscia, vice-président, et Sophie de Chambrier, de Pro Natura Genève; Jerzy Baurisky, ministre conseiller, représentant permanent adjoint, et le staff de la Mission permanente de Pologne auprès des Nations Unies; Pierre-André Loizeau, directeur, Philippe Clerc et Laurent Gautier, des CJB; Gérard Métral, président EAN; René Longet, ancien Maire d'Onex.

Les Maires ou Conseillers administratifs: Philippe Chillier, de Bernex; Martine Roset, Claude Guinans, Philippe Poget, de Satigny; Jean-Marc Devaud et Pierre-Alain Tschudi, de Meyrin; Sami Kanaan, de la Ville de Genève; Frédéric Renevey, de Lancy; Carole-Anne Kast, d'Onex.

Les Conseillers municipaux: Anne Revaclier, de Satigny; Andreia Mac Kay, de Meyrin; Eliane Michaud Ansermet, Claudine Perrotin, Alvina Garcia et Patrick Hulliger, du Grand-Saconnex; Olivier Baud, Martine Sumi, Rémy Burri et Marc-André Rudaz, de la Ville de Genève; Frédéric Progin, de Lancy; Françoise Bourgouin et François Mumenthaler, d'Onex.

Débat autour de la propreté dans nos parcs et préaux

Le Conseil municipal a refusé une motion qu'il estimait faire doublon avec l'une des propositions du budget 2015.



Parc de Montfleury, Vernier-Village.

Dépositaire de la motion, le MCG « a pu constater que certains lieux publics, comme nos parcs, nos espaces boisés, nos centres de quartier ou nos préaux sont souvent dans un état de salubrité qui laisse à désirer. De surcroît les week-ends. » La motion du MCG vise donc à « mettre en place une nouvelle dynamique au sein de la population de Vernier et plus particulièrement auprès des jeunes, des associations, des sans-emplois ou toutes autres personnes désirant recevoir un plus financier ».

Ainsi le texte invite, moyennant rémunération, jeunes, moins jeunes, retraités ou membres d'associations sportives ou culturelles à venir effectuer quelques travaux de voirie en fin de week-end. « Cela permettrait par exemple d'aider une personne à la retraite qui ne peut joindre les deux bouts, un

adulte en fin de droit, une équipe de foot qui souhaite faire un tournoi à l'étranger ou une classe afin de financer un séjour pédagogique », expliquent les motionnaires.

Première à réagir et à prendre la parole, l'UDC Ruth Kaelin dit être heureuse que cette idée soit identique à celle que propose déjà le Conseil administratif au travers de sa délibération 542. « En page 7, on peut lire qu'il est prévu que la voirie le fasse avec des jeunes les lundis matin, explique-t-elle. Ainsi les désirs du MCG sont déjà couverts. Je pense qu'il faut retirer cette motion ». Le maire Thierry Apothéoz abonde dans le même sens et remercie l'élue. « En août, lorsque nous préparions le budget, nous avons prévu un tel dispositif suite à de nombreuses demandes des habitants qui se plaignaient de ce problème. Ainsi, des jeunes, encadrés

DE NOUVEAUX CHANGEMENTS AU SEIN DE L'HÉMICYCLE

A quelque six mois des prochaines élections municipales, deux élus ont donné leur démission. La Verte Leyla Ahmari, ancienne présidente du délibératif, a fait ses adieux à ses collègues en invoquant des raisons personnelles. On ne connaît pas encore le nom de son successeur à l'inverse d'un autre démissionnaire, de l'UDC celui-ci. Mikaël Meyer, puisque c'est de lui qu'il s'agit, qui avait initialement quitté son parti pour siéger comme indépendant, a finalement laissé tomber la politique. Il a été remplacé par Félix Schneebeli qui siégera dans le groupe UDC. Le Vert Eric Bohler a, lui aussi, démissionné de sa formation mais reste au délibératif où il siégera dorénavant comme indépendant aux côtés de Sébastien Ruffieux. Quant au Bureau, le MCG refuse toujours d'y siéger. Le Conseil municipal de Vernier, qui compte 37 élus, se compose maintenant de 14 socialistes, 12 MCG, 4 Verts, 3 UDC, 2 libéraux-radicaux et 2 indépendants. Ces élus reçoivent CHF 210'000.- par année en jetons de présence. D.T.

MUNICIPAL EN BREF

- A l'unanimité, le budget 2015 a été envoyé en commission des finances.
- Le Conseil municipal a voté à l'unanimité un crédit d'étude de CHF 270 000.- pour la réalisation de vestiaires supplémentaires au stade de Vernier.
- Toujours à l'unanimité, les élus ont également voté un crédit d'étude de CHF 50 000.- pour la réfection et l'aménagement des installations extérieures de la piscine du Lignon.
- Un autre crédit d'étude de CHF 104 000.- a été accepté pour l'amélioration de la sécurité incendie dans les bâtiments communaux.
- Quelque 1,435 million de francs ont été affectés pour réaliser des travaux de réaménagement dans la maison de quartier des Avanchets.
- Un crédit d'étude de CHF 200 000.- a été voté pour la démolition et la reconstruction du bâtiment du Jardin Robinson du Lignon.
- Le mur du cimetière, côté Salève, sera remis en état pour un montant de CHF 98 000.-.
- Les élus ont décidé d'acquérir une œuvre d'art, une peinture de l'artiste Yves Bêlorgey, pour un montant de CHF 30 000.-. Le débat fut très disputé.
- La salle des fêtes du Lignon va pouvoir bénéficier d'une nouvelle sonorisation. Le Conseil municipal a accepté de débours CHF 120 000.- pour équiper la salle.

D.T.

par la voirie, seront engagés pour ces tâches chaque lundi matin afin que tout soit propre avant 8h dans les écoles. »

On peut en effet lire dans la DA 542 que « le Conseil administratif a pris la décision de renforcer considérablement le nettoyage des préaux et des parcs de Vernier en fin de semaine. Le service de la voirie sera donc renforcé très tôt le lundi matin par des jeunes encadrés par le service de la cohésion sociale. Nous pourrons ainsi nettoyer l'ensemble des préaux d'écoles avant l'arrivée des élèves. En outre, une équipe travaillera également le dimanche matin pour s'assurer que les principaux lieux publics soient nettoyés ».

Si le magistrat socialiste et la Conseillère municipale agrarienne estiment donc que cette motion est caduque, la MCG

Ana Roch ne l'entend pas de cette oreille. « Nous n'allons pas retirer notre texte car nous estimons qu'il est complémentaire à ce qui se fait déjà, ajoute-t-elle. En ouvrant ces petits travaux à des associations sportives ou autres, nous pensons que cela pourra leur permettre, par exemple, de financer des voyages ou des équipements. » Ce à quoi Ruth Kaelin rétorque que « les associations sont déjà soutenues par de l'argent public ». Le texte sera donc refusé par la majorité des élus.

Didier Tischler



Sécurité: penser également aux victimes

Pour les Verts, une politique de sécurité se doit d'être équilibrée pour être efficace. Dans cette optique, les Verts ont soutenu l'augmentation des effectifs de la police municipale, plus 8 agents depuis 2007, pour donner des moyens au volet répressif de la sécurité.

Nous avons également soutenu avec détermination le développement des correspondants de nuit (prévus pour Vernier-Village dans le projet de budget 2015) afin de doter notre ville d'une action préventive efficace.

Enfin, l'aide aux victimes de violences, de vols et autres incivilités doit également faire l'objet d'une action spécifique et déterminée de la part de notre administration. En effet, subir une incivilité, une agression, chez soi (souvent ce sont des cambriolages) ou dans la rue (agression physique, verbale, intimidation, vol...) peut créer un traumatisme durable chez la victime. Face à de telles situations, elle se sent souvent seule car même entourée de proches, ceux-ci vivent également le choc et l'angoisse qui l'accompagne.

Ce troisième volet d'une politique équilibrée de sécurité a donc fait l'objet d'une motion élaborée en commun avec nos partenaires PS et PLR et qui sera étudiée prochainement en commission.

En substance, le texte déposé demande que la police municipale joue pleinement son rôle de police de proximité en allant au contact des victimes, en abordant avec elles toutes sortes de sujets, du suivi du dépôt de plainte, au dispositif de sécurité existant en passant par des conseils sur des comportements ou des dispositifs propres à dissuader d'éventuels agresseurs.

Il nous apparaît ainsi indispensable que la police municipale de Vernier mette en place une prestation de conseil et de soutien à la demande auprès des habitants de Vernier ayant subi une agression.

A l'heure du vote final au Conseil municipal, espérons que les partis qui ne jurent que par le tout répressif sauront se rallier au bon sens de cette nouvelle prestation de la police municipale.

Mais où est donc passé l'argent du MCG?

Ainsi le MCG se vante-t-il d'avoir fait don de CHF 1'515.- pour que les enfants de Châtelaine puissent se rendre à leur cours de piscine en bus, dans la foulée il annonce le dépôt d'une délibération au Conseil municipal pour financer ces trajets en 2015. Mais dans les faits, aucun don n'a été réalisé et la délibération s'est évaporée.

Face à l'aveuglement du DIP qui était prêt à faire perdre 72 heures de cours aux écoliers de Châtelaine, le Conseil administratif a décidé de prendre en charge ces montants de transports.

PLR

Les Libéraux - Radicaux Vernier

DE L'AMBITION
POUR VERNIER !

Le PLR de Vernier s'engage pour la sécurité

Le PLR de Vernier a déposé conjointement avec le Parti socialiste et les Verts une motion visant à proposer un soutien aux victimes d'agressions et d'incivilités.

Si la police cantonale et les agents de la police municipale jouent un rôle essentiel dans la prévention et la répression, il ne faut pas oublier les victimes qui subissent souvent un traumatisme qu'il ne faut pas négliger.

Pour le PLR, la police municipale doit, en sa qualité de police de proximité, pouvoir intervenir en offrant aux victimes d'agressions une écoute active et une aide efficace, tant pour le suivi du dépôt de plainte que pour des recommandations sur les comportements à adopter ainsi que des informations sur les dispositifs susceptibles de dissuader d'éventuels agresseurs.

La motion invite le Conseil administratif à mettre en place au sein de la Police municipale de Vernier un dispositif de conseil et de soutien pour les habitantes et des habitants de Vernier ayant subi une agression.

Par des actions concrètes, les signataires de la motion s'engagent pour votre sécurité. Comme vous ils estiment que la sécurité est une priorité et que la qualité de vie mérite une attention soutenue.

Quelques points forts de la politique sécuritaire cantonale et communale:

- Le Procureur général Olivier Jornot et le Conseiller d'Etat Pierre Maudet ont signé en août 2012 un accord définissant **une politique pénale cohérente** entre le Ministère public et le Conseil d'Etat. Ainsi cette action combinée a engendré **une baisse de la délinquance** à Genève depuis 2012.
- Dans le cadre de **GE-Veille**: une campagne d'affichage et de prévention, des soirées d'information dans les communes.
- Cette politique touchant l'ensemble de la chaîne sécuritaire a eu des répercussions positives à Vernier, puisque le 2 juillet 2013 les autorités du Canton et de la commune ont signé un **contrat local de sécurité** pour coordonner des actions de proximité.
- A Vernier la **police municipale** dispose de **19 agents**.
- Mise en place d'une **collaboration efficace** entre l'îlotier de Vernier, l'îlotier cantonal et celui de Meyrin.
- Des **correspondants de nuit** seront présents dans tous les quartiers de la commune dès 2015.



Laurent Tschopp, Président du PLR Vernier





Aidons ceux qui aident!

Le parti socialiste de Vernier vient de déposer une motion importante visant à soulager les « proches-aidants » de notre commune.

Selon les chiffres officiels, ce ne sont en effet pas moins de 14% des habitant-e-s de notre canton qui s'occupent régulièrement d'un-e proche. Avec les conséquences qu'on imagine que cela peut avoir sur la santé, la vie professionnelle ou familiale.

Or, même si nos autorités cantonales sont au courant depuis longtemps de cette problématique qui ne cesse de prendre de l'ampleur, il n'y a à l'heure actuelle que très peu de mesures qui sont prises pour soulager les « proches-aidants » à Genève.

Alors, une fois n'est pas coutume, Vernier devrait à nouveau montrer l'exemple dans un domaine où les communes peuvent véritablement agir!

En effet, la ville de Vernier, par l'intermédiaire du service de la cohésion sociale, est déjà très active dans le secteur du soutien à la population seniors et leur entourage, notamment au travers du projet pilote « Réseau seniors Vernier », dont les premiers résultats montrent la nécessité d'investir de l'énergie dans ce domaine.

Nos seniors et aînés attendent de nous que nous les aidions et les soutenions!

C'est pourquoi il paraît aujourd'hui indispensable que la ville de Vernier investisse le champ de la problématique des « proches-aidants » et puisse mettre en œuvre – comme elle sait le faire sur beaucoup d'autres projets – des actions ciblées et efficaces destinées à venir en aide aux familles qui, bien souvent, se retrouvent isolées et sans soutien face à cette problématique.

Vernier est un laboratoire d'idées en matière d'action sociale et communautaire. (Contrats de Quartier, Correspondants de nuit, emploi et insertion professionnelle, aide aux seniors, etc.).

Elle doit aujourd'hui perpétuer son rôle d'avant-garde en apportant des solutions originales et efficaces dans le soutien aux « proches aidants ».

Le PS Vernier a également déposé une motion visant à valoriser le formidable tissu industriel de Vernier et à favoriser le rapprochement de notre commune avec les nombreuses entreprises qui ont leur siège sur notre territoire.

Cette présence est un atout précieux pour une collectivité publique comme la nôtre. Nous n'y sommes d'ailleurs pas indifférents, comme le montre le partenariat unique en son genre que nous avons mis en place avec IKEA pour le recrutement de ses collaborateurs ou apprentis.

Ce type de partenariat devrait par ailleurs être largement amplifié par l'inscription au budget 2015, d'un poste de « chargé des relations avec les entreprises », qui aura pour mission de renforcer les relations avec notre tissu économique local et, par là même, favoriser l'engagement des Verniolan-e-s à la recherche d'emploi.

Cependant, la collaboration avec les entreprises de notre territoire ne doit pas s'arrêter là et doit faire l'objet d'un effort soutenu. Nous proposons donc de mettre en place une signalisation claire qui montre les entreprises verniolanes présentes dans les zones industrielles afin de les mettre en valeur.

C'est en effet en renforçant le sentiment d'appartenance des entreprises de Vernier avec la communauté qui les accueille en son sein que de réelles relations de partenariat, utiles à tou-te-s, verront prochainement le jour.

Toutes les dernières actualités, notre programme 2011-2015, notre agenda et pour adhérer:

www.psvernier.ch

Parti Socialiste de Vernier

p.a. Martin Staub, rte de Peney 27, 1214 Vernier – Email: staub.martin@gmail.com



Votations du 30 novembre 2014

Pour les prochaines votations du 30 novembre 2014, l'UDC-Genève, en assemblée générale, a décidé des mots d'ordre suivants:

NON à l'abolition des forfaits fiscaux. La Suisse n'est de loin pas le seul pays à proposer des forfaits fiscaux. L'Angleterre, l'Autriche, le Portugal, la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg, Monaco, pour ne mentionner que certains, mettent également à disposition des étrangers fortunés des régimes spéciaux. Le choix de « délocalisation » est vaste et si le système de forfaits fiscaux n'existait pas en Suisse, ces riches étrangers ne viendraient tout simplement pas. Le manque à gagner serait certain pour nos finances cantonales en souffrance. Sans compter que les privilèges fiscaux pourraient aussi viser ceux liés au 2^e pilier, notamment le rachat d'années, et donc concerner largement plus que quelques personnes taxées au forfait. Dès lors, les recommandations de vote sont les suivantes:

Initiative populaire fédérale « Halte aux privilèges fiscaux des millionnaires »: c'est NON

Initiative populaire 149 « Pas de cadeau aux millionnaires: Initiative pour la suppression des forfaits fiscaux »: c'est NON

Contreprojet à l'IN 149: c'est NON

Question subsidiaire: choisir le contreprojet plutôt que l'initiative.

Protégeons la fortune du peuple. La banque nationale a vendu chaque jour, pendant cinq ans, une tonne d'or. Alors que nous vivons une période d'instabilité monétaire, l'UDC estime indispensable de garantir la stabilité du

franc: l'or est une valeur durable, le franc suisse aussi. C'est pourquoi elle soutient l'initiative qui exige une réserve d'or à hauteur de 20% de ses actifs. **Initiative populaire « Sauvez l'or de la Suisse (Initiative sur l'or) »: c'est OUI!**

ECOPOP: Avec 100 000 personnes de plus en 2013, la croissance de la population a encore atteint un sommet. L'attrait que la Suisse exerce sur les habitants d'autres pays est toujours aussi fort. La pression sur notre territoire augmente et les problèmes posés par une démographie échappant à tout contrôle sont de plus en plus difficiles à gérer: surcharge des infrastructures; difficulté à se loger; augmentation des loyers dans les villes; précarisation des conditions de travail, quand on en trouve; hausse des coûts sociaux; impacts sur l'environnement et la qualité de vie. Cela ne peut pas continuer ainsi.

C'est précisément parce qu'il est profondément inquiet de cette situation que le peuple suisse a approuvé le 9 février dernier l'initiative populaire « contre l'immigration de masse ». Dès lors, le Conseil fédéral doit appliquer la nouvelle disposition constitutionnelle afin que la Suisse puisse reprendre le contrôle de l'immigration sur son territoire. Dix mois plus tard, on attend toujours. Dès lors, l'UDC Genève a décidé de laisser la **liberté de vote sur l'initiative populaire « Halte à la surpopulation – Oui à la préservation durable des ressources naturelles ».**

Pôle Bio, l'UDC Vernier redemande une information publique

Bien que l'emplacement de la nouvelle usine de « valorisation de la biomasse » se situe sur Satigny, dans la zone industrielle de Bois-de-Bay, les nuisances induites, telles celles liées au trafic des poids lourds qui apporteront les déchets, seront également supportées par les habitants de notre commune. Par voie de résolution unanimement acceptée en novembre 2013, nous demandions que la population soit dûment informée. Dans sa réponse du 26 février à notre résolution, le Conseil d'Etat arguait qu'une conférence publique était inopportune tant que la décision

d'attribution de la zone d'apport était contestée devant les tribunaux. Or, il s'avère que depuis, les recours ont été retirés. Dès lors, il n'y a plus d'obstacle à ce qu'une information soit faite à la population, raison pour laquelle nous réitérons notre demande.

Christina Meissner,
Présidente du Conseil municipal
Députée et Cheffe de groupe UDC
au Grand Conseil

Nos Conseillers municipaux continuent d'aller plus loin que l'intégration professionnelle. Engageons une véritable politique de promotion de l'emploi!

Le groupe MCG a déposé des textes en relation avec l'emploi. Ceux-ci ont été acceptés par la majorité du Conseil municipal. Nous allons poursuivre nos travaux en commission avec les autres formations politiques afin de finaliser ces projets. Ainsi, nous espérons améliorer le volet de la vie professionnelle des Verniolans. Voici un bref résumé des textes que vos élus MCG ont déposés et défendus :

M 253 – 12.10 – **Journée annuelle des entreprises verniolanes.** Ce texte doit permettre de :

- Procéder à l'inventaire des locaux disponibles ainsi que les moyens et actions que peut engager Vernier pour favoriser le fonctionnement ou l'implantation des entreprises dans notre ville.
- Inciter les entreprises à s'engager davantage dans la formation professionnelle.
- Renforcer l'insertion professionnelle des jeunes en difficulté ou en rupture de formation.
- Prévoir un projet de soutien aux entreprises formatrices.

- Développer des réseaux d'entreprises formatrices sur notre commune.
- Informer et promouvoir les métiers avec la participation active des entreprises (café-croissants par exemple).

M 528 - 14.09 – **Contrat d'apprentissage « Last Minute »**
Ce projet vise à aider les entreprises à trouver l'apprentie ou l'apprenti qu'elles recherchent encore à la fin du mois de juin. À établir le lien avec des jeunes à la recherche d'une place et à accélérer les démarches administratives dans la dernière « ligne droite » avant la rentrée scolaire.

M 492 – 14.05 – **Au fils du temps**

Nous souhaitons créer un « lieu de service » de repassage et de retouches. Ces activités permettraient l'engagement d'habitants des Libellules. Ceux-ci pourraient bénéficier d'un emploi tel que « repasseur/seuse » ou « couturier/ère » et se voir confier des responsabilités. Ces personnes pourraient ainsi recréer un lien avec une activité et notre société, tout en leur permettant d'être revalorisées.

Texte Délibérément Gauche?

Tel est le titre d'une interpellation en relation avec la lettre que le Conseil administratif devait faire parvenir à la *Tribune de Genève* pour demander un rectificatif de l'article (éd. du 10.06.2014) sur le pseudo centre sportif dans la zone de Crotte-aux-Loup/Mouille-Galand. (www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/Vernier-souhaite-un-centre-sportif-a-100-millions/story/28552583). Souvenez-vous, lors du Conseil municipal de juin, M. Ronget avait signalé que tous les Conseillers municipaux recevraient une copie de cette lettre. Or, à ce jour, nous n'avons toujours rien reçu... Selon les explications fournies par M. Apothéloz lors du dernier conseil, il a déclaré que c'est le journaliste qui n'a

pas retranscrit de manière fidèle les propos tenus.

Pourtant, ce même journaliste nous a confirmé qu'il n'a fait que retranscrire les informations fournies par M. Apothéloz et il lui a, de plus, permis une relecture, ceci pour confirmation et obtenir son aval pour la publication.

En conclusion, le journaliste n'ayant commis aucun impair, nous n'aurons aucun démenti de la *Tribune de Genève* et la Ville de Vernier continue à se ridiculiser aux yeux de tous! Il aurait été plus responsable de faire un mea culpa, plutôt que d'essayer tant bien que mal de bloquer la démarche sollicitée par un Conseiller municipal.

Les Conseillers municipaux MCG vous remercient pour vos nombreux messages et signes de soutien.

Conseil Administratif Populaire: à cette occasion, les Conseillers municipaux passeront en revue la vie de la commune. Venez nombreux assister à ces séances exceptionnelles du Conseil Administratif Populaire. Le lundi 17 novembre 2014 dès 19h30, au **Restaurant de la Croisette, Chez Rocco**, route de Vernier 161.

Le MCG est à votre écoute au tél. 079 941 48 02 et à votre disposition : mcg-vernier@bluewin.ch

www.facebook.com/MCGVernier

Notre ligne reste et restera toujours la même: Ecoute, Dialogue, Solidarité, Actions et Respect!

Nettoyage gratuit de vos façades!

La Ville de Vernier s'engage, depuis plusieurs années déjà, à nettoyer les façades des bâtiments.

En effet, pour améliorer l'aspect visuel de son territoire, la commune efface systématiquement les tags et graffitis réalisés sur les murs des bâtiments communaux et du mobilier urbain.

En recherche permanente de solution pour améliorer l'aspect visuel de son territoire, la municipalité complète son dispositif et propose d'enlever **gratuitement** les tags et graffitis situés sur les murs des propriétés privées, pour autant qu'ils soient visibles depuis le domaine public. Après ce premier nettoyage, l'enlèvement de tout tag ou graffiti sera fait systématiquement, tout au long de l'année.

Afin que le service de la voirie et ses mandataires puissent procéder à ces travaux, il est indispensable qu'ils disposent de votre accord formel.

Nous invitons tous les propriétaires concernés par cette action à contacter le service de la voirie par téléphone au numéro 022 306 07 00 ou par mail à l'adresse tags@vernier.ch.



LE SERVICE DES ESPACES VERTS VOUS CONVIE À UNE CONFÉRENCE SUR « LES ARBRES REMARQUABLES DU CANTON DE GENÈVE »

Venez faire connaissance avec le patrimoine arboré du canton et de la ville de Vernier, qui compte quelque 4000 arbres répertoriés, lors de la soirée annuelle du service des espaces verts!

Roger Beer, chef du service des arbres et de la nature en ville, à la Direction générale de la nature et du paysage (DGNP), sera l'invité de la soirée annuelle des espaces verts de Vernier qui vous propose, cette année, une conférence sur le thème « les arbres remarquables du canton de Genève ».

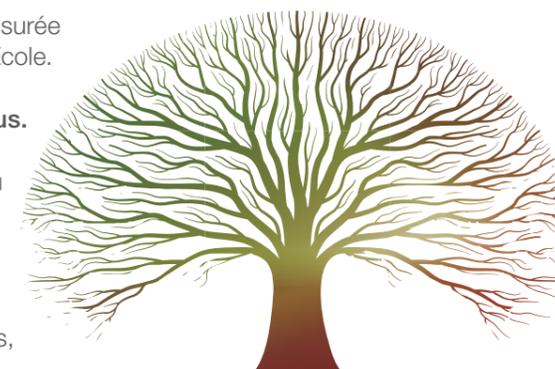
Place de stationnement assurée
Bus 6,19,28 arrêt Vernier-Ecole.

Entrée libre, ouverte à tous.

La remise des prix du concours Vernier Fleuri aura lieu durant cette soirée.

Judi 27 novembre à 20h
à la salle des fêtes de Vernier-Place
Route de Vernier 200, 1214 Vernier

Renseignements :
service des espaces verts,
tél. 022 306 07 00.



Chantier route du Bois-des-Frères : modérez votre vitesse !

Les travaux de la phase 1 sur le secteur Bois-des-Frères nord se poursuivent. Depuis fin octobre, ils se sont prolongés entre le chemin de Château-Bloch et le giratoire, côté ZILLI.



Nous rappelons à tous les automobilistes que la vitesse réglementaire est limitée à 40 km/h dans le secteur des travaux, et ce en raison de la largeur des voies de circulation réduites à 3m dans les deux sens.

Merci de respecter cette limitation pour votre propre sécurité et celles des autres: les ouvriers du chantier travaillent également pour votre sécurité!

INFO

Services techniques, tél. 022 306 07 50
techniques@vernier.ch – www.vernier.ch/bdf

Cimetière : avis échéance de concession

Les personnes ayant des parents inhumés dans les cimetières municipaux de Vernier (cimetière d'Aire et de Vernier – ancien et nouveau –) en 1994, ainsi que celles possédant des concessions ou des cases au columbarium arrivées à terme en 2014, sont informées par la présente de leur échéance.

**LES DEMANDES DE RENOUELEMENT SONT À
ADRESSER PAR ÉCRIT JUSQU'AU 31 MARS 2015 À :**

Ville de Vernier, Service des cimetières
Case postale 520, 1214 Vernier

Les divers ornements placés sur les tombes, dont la concession ne sera pas prolongée, doivent être enlevés dans les trois mois ; passé ce délai, la commune en disposera. Pour les concessions de cases au columbarium non renouvelées, les cendres seront déposées, sans autre avertissement, dans un caveau cinéraire collectif.

Récupération des déchets

Les prochaines levées auront lieu :

ENCOMBRANTS :
mardis 2 et 16 décembre

MÉTALLIQUES :
jeudi 4 décembre

Déchets valorisés, dans les immeubles équipés du système de containers différenciés :

PET	lundi, mercredi, vendredi
PAPIER	lundi, mercredi, vendredi
VERRE	jeudi
ORGANIQUES	mardi

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au :
Centre d'entretien de la Ville de Vernier
Via Monnet 3, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 00

« Au Moulin », un nouveau lieu se dévoile

Composé d'une zone de pique-nique, d'une zone sportive, d'un belvédère et d'un débarcadère, le secteur « Au Moulin » fait peau neuve et offre désormais un exceptionnel espace de détente et de loisirs.

Samedi 11 octobre 2014 pour l'inauguration du lieu, petits et grands ont pu découvrir un nouvel espace public. Une partie officielle en présence de Luc Barthassat, Conseiller d'Etat chargé du Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA) et de Thierry Apothéoz, Maire de

la Ville de Vernier a ouvert les festivités. Durant l'après-midi, le public a eu le plaisir de participer à de nombreuses animations organisées par le service des espaces verts de la Ville de Vernier: château gonflable, sculptures sur ballons, maquillage et goûter offert aux enfants.



Plus de photos sur www.vernier.ch/photos

Au boulot à vélo

Pendant le mois de juin, l'administration verniolane participe chaque année à l'action «Au boulot à vélo», une action de ProVélo Suisse.



Les membres de l'association *Repas à 5 francs* : Christiane, présidente, Cristina, cuisinière, Jacques, cuisinier, Sonia et Marie-Jeanne, bénévoles, autour des représentants de Vernier, Igor Moro, responsable du développement durable, Yvan Rochat, Conseiller administratif et Marko Bandler, responsable du service de la cohésion sociale.

Le principe ? Profiter des beaux jours pour enfourcher son vélo, sa trottinette, ses patins à roulette, bref, tout ce qui roule à la force du mollet, et faire pendant tout le mois de juin les trajets maison-travail avec ce mode de déplacement.

En plus d'être bon pour la santé, cette action est l'occasion de pédaler pour une bonne cause. En effet, pour chaque kilomètre parcouru par les employés de la Ville de Vernier, CHF 1.– est reversé à une association.

Pour sa cinquième édition, Vernier a décidé de rouler pour l'association *Repas à 5.–*, une association qui propose tous les mercredis au centre de quartier des Avanchets un repas pour CHF 5.–, entrée, plat et dessert compris.

Cette année, Yvan Rochat, Conseiller administratif en charge de la mobilité, a donc eu le plaisir de remettre à l'équipe bénévole de l'association *Repas à 5.–* un chèque de CHF 4188.60, représentant les kilomètres parcourus par les employés de l'administration pendant le mois de juin.



BIKE TO WORK 2014
Pendant le mois de juin 2014, **4'188.60 kilomètres** ont été parcourus par les employés verniolans qui ont fait le trajet domicile-travail à vélo. La Ville de Vernier a le plaisir de remettre à l'association **REPAS À 5.–** la somme récoltée de :

CHF 4'188.60

(quatre mille cent quatre-vingt-huit francs et soixante centimes)

VERNIER  service de l'urbanisme et du développement durable
Une Ville pas Commune 

FAR

Venez découvrir la pièce du prestigieux chorégraphe britannique Wayne McGregor à la Salle des Fêtes du Lignon le vendredi 28 et le samedi 29 novembre à 20h. Sa compagnie Random Dance nous interprétera *FAR*, pièce pour dix danseurs, qui allie danse, science, musique, art visuel et les nouvelles technologies.

La danse de Wayne McGregor est un défi permanent à l'anatomie. Son approche chorégraphique très personnelle fait se rencontrer la danse, la science, la musique, l'art visuel et les nouvelles technologies ; en résulte une œuvre vraiment unique.

FAR s'inscrit dans cette démarche radicale. Inspirée du siècle des Lumières, *FAR* se réfère à une époque qui posa la question du corps avec une acuité inédite. Les dix danseurs confrontent la sensibilité incandescente du XVIII^e siècle à une création musicale lancinante du compositeur Ben Frost et à un environnement hypnotisant, fait d'ombres, de lumières et d'objets. Le livre de l'historien anglais Roy Porter (1946-2002) *Flesh in the Age of Reason* qui montre à quel point le siècle des Lumières a transformé notre vision du corps et de l'esprit, est le point de départ de cette création de Wayne McGregor.

Sur scène, *FAR* est à la frontière du design et de la chorégraphie.

Concept et direction: Wayne McGregor — Chorégraphie: Wayne McGregor en collaboration avec les danseurs — Musique originale: Ben Frost — Lumières: Lucy Carter — Décors: Random International — Costumes: Moritz Junge

Danseurs: Catarina Carvalho, Travis Clausen-Knight, Alvaro Dule, Michael-John Harper, Louis McMiller, Daniela Neugebauer, Anna Nowak, James Pett, Fukiko Takase, Jessica Wright



FAR

INFO

FAR

Vendredi 28 et samedi 29 novembre à 20h

Durée du spectacle: 1h

Salle des Fêtes du Lignon

Place du Lignon 16, 1219 Le Lignon

Bus 7, 9, 23 & 51 – Arrêt Cité Lignon

Caisse et buvette 1h avant le début du spectacle, accès à la salle dix minutes avant le début de la représentation.



Achats de billets: www.vernier.ch/billetterie, stand Info Balexpert, service culturel Migros Genève (rue du Prince 7), Migros Nyon-La Combe, caisse (une heure avant le début du spectacle, sous réserve des places disponibles) **Renseignements au service de la culture:** Tél. 022 306 07 80 – culture@vernier.ch – www.facebook.com/VilledVernier

Quand *Pierre et le Loup* rencontre des accordéons...

«Un beau matin, Pierre ouvrit la porte du jardin et s'en alla dans les grands prés verts...» – Ainsi commence *Pierre et le Loup*, célèbre conte musical pour (petits et grands) enfants, composé par Sergueï Prokofiev en 1936.

Le 4 octobre dernier, qui Pierre rencontra-t-il dans le théâtre de Vernier, à l'école des Ranches ? – Tout d'abord, son ami l'oiseau: malicieux et enjoué, porté par la flûte traversière d'Elisabeth Werthmüller. Ensuite, le mélancolique et malchanceux canard, interprété par le hautbois de Matthieu Bielser. Et puis, le chat aux pattes de velours, incarné par la clarinette d'Anat Kolodny. Il y avait aussi le grand-père de Pierre, toujours à l'affût des bêtises de son chenapan de petit-fils: c'est le basson de Marie-Claire Renisio qui l'interprétait. Mais j'oubliais le plus important! Le Loup, évidemment! Terrifiant et affamé, trois cors lui donnaient vie, en les personnes d'Etienne Bertouille, Monika Esmerode et Thomas Berger... avec le concours de la trompette (Patrick Bielser) et du trombone (Romain Gamma). Et finalement, fermant la marche, les chasseurs étaient symbolisés par les percussions, avec William Carmalt et Denys Rossier.

Quant à Pierre, notre héros, ce n'étaient pas les violons qui l'incarneraient... mais des accordéons (Mathilde Grezet, Isabelle Piccot, Sylvie, Natacha et Magali Bossi), une contrebasse (Mireille Senn) et une guitare basse (Mickaël Minghetti)! Eh oui, vous l'aurez compris, pour cette version totalement inédite de *Pierre et le Loup*, l'Avenir accordéoniste de Châtelaine avait mis les petits plats dans les grands, et proposé à son public une reprise haute en couleurs de ce célèbre conte musical.

Le traditionnel concert d'automne de l'Avenir proposait donc, le 4 octobre dernier, un « Concert pour Petits et Grands



Enfants»: la pièce-maîtresse en était bien sûr *Pierre et le Loup* (et ses talentueux solistes), mais il y avait également le *Carnaval des Animaux* (extraits) de Saint-Saëns et la *Symphonie des Jouets* de Leopold Mozart... le tout accompagné par la narration impeccable et drolatique de Philippe Berthoud, directeur de la Fanfare Municipale de Vernier. C'est donc avec un grand plaisir que l'Avenir et son public (nombreux et fourni, tant en petits qu'en grands enfants!) se sont replongés en enfance, le temps d'une soirée: une belle façon de continuer à fêter les 80 ans de l'orchestre!

Non contents de ce succès automnal, les musiciens de l'Avenir de Châtelaine et les élèves de l'école d'accordéons proposeront, le 14 décembre prochain, leur traditionnel « Concert de Noël », au temple de Vernier, à 17h. Contes et

chants seront à l'honneur, et le public pourra se régaler autour d'un verre de vin chaud et d'un marché de pâtisseries de Noël. Venez nombreux!

Enfin, si vous songez déjà à vos bonnes résolutions pour l'année 2015, n'hésitez pas à venir apprendre l'accordéon: notre école et nos professeurs ont encore quelques places disponibles, notamment à Vernier. Une bonne façon de rentrer dans le monde passionnant de la musique et du piano à bretelles!

Magali Bossi

Avenir Accordéoniste de Châtelaine
Renseignements cours et orchestres:
president@accordeon-avenir.ch
www.accordeon-avenir.ch
Tél. 022 782 05 89 (répondeur)

Une 5^e édition pour le Festival Antigél!

Cinquième édition d'Antigel, le festival genevois qui force à être curieux, à découvrir des lieux inconnus, à savourer de la danse, de la musique et de la performance.

Accent tout particulier cette année sur la nourriture, sur les produits des différents terroirs, sur la manière dont les *brunchs* et les banquets permettent de créer du lien entre les spectateurs, entre les habitants.

La scène du Festival, c'est 292 km²: soit un site qui embrasse toutes les communes genevoises, qui les explore, les transforme et en fait découvrir les singularités. Comme chaque année, Antigél a préparé une affiche avec des projets spéciaux qui poussent les grilles des dépôts, des marchés, des patinoires, des piscines, des vélodromes, des ponts, qui inventent des *dance floors* un peu partout, et qui croisent l'art avec le sport. L'an dernier était marqué par la chorégraphie aérienne du Duo de Pitts, par le concert de Cody Chesnutt à l'Aéroport de Genève ou encore par la Roller Skate Party à l'inauguration du Tunnel de Vésenaz. À Vernier, la piscine et la Salle des Fêtes du Lignon accueilleraient Temples, Son Lux, Jay-Jay Johanson, le CMGO et la pièce *Soleils* de Pierre Droulers. Pour 2015, têtes d'affiches et jeunes talents seront au rendez-vous, prêts à transformer Genève, et surtout, à

décentraliser la culture. Rendez-vous dès le 9 décembre pour l'annonce de la programmation sur www.antigel.ch



Soleils de Pierre Droulers en 2014.

© Pauline Amacker

FESTIVAL « LES SONS DU MONDE »

Samedi 6 décembre 2014

Salle des Fêtes du Lignon

Spectacle de musiques et danses grecques avec 18 artistes sur scène, par l'Académie Parthénon, qui a déjà tourné dans la plupart des pays d'Europe, et se présente pour la première fois en Suisse.

Démonstrations par des écoles de danses latines de la région romande, pour découvrir les différentes danses proposées: salsa, rumba, west coast, kizomba, zumba, etc. Concert de Donaldo Flores, chanteur cubain de renommée internationale, qui

se présente cette fois avec l'orchestre Batambo, pour revisiter la musique populaire cubaine, depuis les grands classiques, jusqu'à la salsa actuelle. Pour terminer le festival, DJ Timba et DJ Faniatico vous feront danser jusqu'à 2h du matin.

Ouverture des portes 20h

Tarif CHF 18.-/réduit CHF 15.-/Enfants moins de 12 ans: gratuit

Renseignements: tél. 022 796 89 92
www.veart.ch



Le 28 novembre, tous au BAL !

Depuis plus d'un mois, le cœur des Libellules vit au rythme du dessin contemporain, avec la maison d'édition Ripopée, un photographe et 12 artistes installés dans l'édicule ArtLib. Retour sur le projet Exquis et rappel des derniers rendez-vous à ne pas manquer.



Inauguration d'Exquis le 14 octobre dernier.

© Noé Cauderay

L'inauguration joyeuse d'Exquis — la nouvelle proposition de la Biennale des arts contemporains aux Libellules (BAL) — qui a eu lieu le 14 octobre dernier, laissait présager de la convivialité et de la richesse de cet événement.

Ce jour-là, il n'a manqué personne : autorités de Vernier, représentants de la Ville de Genève, habitants et musiciens des Libellules, enfants, artistes, professionnels de l'art et amateurs, badauds et curieux, journalistes, animateurs de la Maison de Quartier des Libellules, membres de l'Association des habitants du quartier, et même l'ancien conseiller d'Etat Charles Beer, tous étaient là pour fêter ce projet qui rappelle combien l'art est l'affaire de tous.

Depuis plus d'un mois maintenant, l'édicule investi par les artistes du BAL et de la maison d'édition Ripopée se transforme en atelier de dessin pour enfants et pour seniors. Ces rendez-vous sont aussi des moments de partage, où des histoires d'un autre temps ressurgissent de la mémoire des anciens*, tandis que les enfants agitent leur infatigable énergie autour des tables destinées au travail. Dans ce pêle-mêle de vie, les murs se remplissent petit à petit des œuvres des artistes qui, pour la plupart, produisent sur place. L'artiste Joëlle Flumet, quant à elle, s'est glissée dans l'intimité de certains appartements du quartier, et les a photographiés avant de repartir dans son atelier zurichois pour s'en inspirer dans l'élaboration de ses

dessins. Entre-temps, le photographe Noé Cauderay, à qui l'on doit l'image de cet article, capture ces instants pour documenter le projet. Ses photographies seront la matière première de l'ouvrage que les éditions Ripopée sont en train de préparer, pour laisser une trace de cette aventure.

Tous les mardis, à 18h, l'édicule a accueilli des discussions ouvertes avec les artistes. Ces rencontres ont été orchestrées en collaboration avec les étudiants du Master Médiation de la Haute Ecole d'Art et de Design de Genève (HEAD). Elles ont permis à celles et ceux qui ont franchi la porte de l'atelier d'entrer dans la réflexion des artistes et de découvrir leur imagination et ses ressorts.

Le résultat de toute cette effervescence créative donnera une exposition et un livre qui seront vernis le vendredi 28 novembre à 18h. À toutes et à tous, bienvenue !

*Durant le projet Exquis, l'artiste Alexia Turlin a mené un atelier de dessin avec les résident-e-s de l'EMS de Châteline.

A vos agendas :

Vernissage de l'exposition Exquis et de son livre

Vendredi 28 novembre à 18h

En grandes pompes et en musique avec apéro-dîner

Exposition Exquis

Ouverte sa 29 et di 30 novembre, 14h – 18h

me 3 et sa 6 décembre, 14h – 18h

Ateliers de dessin

Tous les mercredis de 14h à 16h

Menés par les artistes invités

Réservés aux enfants et à leurs parents

(nombre de participants limité)

En savoir plus : tél. 077 443 55 10 – info@le-bal.ch

Entrée libre

Lieu : ArtLib, avenue des Libellules 4A

Plus sur : Facebook / Bal des Libellules
[exquis-libellules.tumblr.com](https://www.tumblr.com/exquis-libellules)

EXQUIS, QU'EST-CE QUE C'EST DÉJÀ ?

C'est la dernière trouvaille du BAL (Biennale des arts contemporains aux Libellules). Pour cette nouvelle édition, le BAL s'est associé à l'ingénieuse maison d'édition Ripopée. Ensemble, ils ont sélectionné 12 artistes venus de Suisse, de France et du Liban, reconnus dans le champ de l'art. Tous pratiquent le dessin, mais chacun selon une approche et des techniques différentes. Un photographe, Noé Cauderay, est également présent et documente l'événement. Depuis le 14 octobre, ils sont installés dans un atelier situé au sein des Libellules. Là, ils dessinent, et au fur et à mesure qu'ils produisent des œuvres, ils les accrochent au mur de l'édicule, qui a été préalablement quadrillé de feuilles vierges. Plus ils produisent et plus le mur se remplit de dessins qui interagissent entre eux, dans un dialogue graphique et silencieux. Parallèlement, ils animent des ateliers de dessin pour les enfants du quartier et pour les seniors, et rencontrent le public tous les mardis à 18h (dernier rendez-vous le 18 novembre). Entre-temps, les éditions Ripopée façonnent un livre en direct à partir de leurs productions et des images de Noé Cauderay.

Les artistes invités : Oscar Baillif, Dimitri Broquard, Guillaume Dénervaud, Pascale Favre, Joëlle Flumet, Florian Javet, Mazen Kerbaj, Toby Landei (Josse Bailly & Hayan Kam Nakache), Gaëlle Loth, Jérôme Stettler, Alexia Turlin.

Lire aussi *ActuVernier* de septembre 2014.

L'ASSOCIATION « LE BAOBAB DE TIA » EXPOSE À CHAUVET-LULLIN

L'association « Le Baobab de Tia » a vu le jour suite à un voyage d'études d'une classe d'élèves du cycle des Coudriers au Burkina Faso. L'association est engagée dans divers projets humanitaires.

Les élèves ont pris plusieurs clichés et souhaitent vous les présenter lors d'une exposition à la Maison Chauvet-Lullin.

Vernissage

Vendredi 21 novembre dès 18h

Horaires

Samedi 22 et dimanche 23 novembre de 14h à 18h

Maison Chauvet-Lullin
Rue du Village 57
1214 Vernier
Bus 6, 19, 28 et 54 arrêt Vernier-Village



« A table avec Tina & compagnie »

Venez nombreux partager deux dimanches dans la convivialité à la buvette de l'école des Ranches, à Vernier-Village!



**Dimanche 7 décembre
et
dimanche 14 décembre 2014
à 12 heures**

Prix par repas/pers.: CHF 5.-

Uniquement sur inscription!



Veillez vous inscrire d'ici au dimanche 30 novembre 2014:

Par courriel à l'adresse: projets@cqvernervillage.ch

Par téléphone au numéro 076 337 12 16

Par écrit: A Table avec Tina & Co, rue du Village 66, 1214 Vernier

« Joyeux Dimanches! »

Il vous arrive peut-être de vous trouver seul-e le dimanche alors que vous aimeriez pouvoir passer un moment en bonne compagnie. C'est pourquoi le « Réseau solidarité » d'Aire-Le Lignon organise, un dimanche par mois, un repas ouvert à tous, et vous donne l'occasion de le partager avec d'autres de manière conviviale.



Prix du menu: CHF 10.- min. boissons et café inclus.

Les prochains repas auront lieu les dimanches

23 novembre et 14 décembre à 12h15

Restaurant de la cuisine scolaires du Lignon, (sous la salle des Fêtes)

Inscription jusqu'au vendredi qui précède à midi, par téléphone à Walter Hatt, tél. 022 796 62 79 et Giancarlo Turrini, tél. 022 796 28 53. Attention, le nombre de places est limité!

Concerts au Lignon

Dimanche 30 novembre 2014 à 18h

Temple du Lignon – place du Lignon 34
(derrière le centre commercial)

Christine Guye et Christine Thomas,
piano à 4 mains

L'entrée aux « Concerts au Lignon » est libre.

Une collecte à la sortie est organisée pour couvrir une partie des frais et des cachets des musiciens.

Vente de jouets d'occasion

Cette année, l'équipe du « Troc Lignon Jouets » organisera sa traditionnelle vente de jouets:

**Mercredi 3 décembre 2014
de 14h à 20h**

à la salle des fêtes du Lignon

**La réception des articles aura lieu
mardi 2 décembre 2014 de 14h à 20h30.**

Attention aux nouvelles dates!

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous joindre par téléphone au 022 796 14 05.
www.trocsventes.com



Voyage au temps de Noël, en route pour une 4^e édition!

Les 5, 6 et 7 décembre prochains, la Maison Chauvet-Lullin et son parc vont de nouveau se parer d'illuminations de Noël et s'emmitoufler dans la douce atmosphère de l'hiver.

Venez découvrir nos artisans et créateurs, admirer leur travail ou encore, pourquoi pas, préparer vos cadeaux, avec cette année de nouveaux artisans, créateurs qui nous font le plaisir de venir nous trouver.

Pour ce nouveau voyage au temps de Noël, la gastronomie fait également son entrée, avec différents produits du terroir, d'ici et d'ailleurs à découvrir aux détours de votre visite. Et bien sûr, vous retrouverez la soupe, la raclette, les biscuits, bonbons et le vin chaud, qui vous attendent pour partager un moment entre amis ou en famille.

Visitez notre site internet: www.marchedenoelvernier.com et ayez un avant goût de cette manifestation qui rencontre chaque année toujours plus de succès. Si vous souhaitez participer en tant qu'artisan, dépêchez vous de nous contacter...! Notre équipe est fin prête et se réjouit de vous retrouver cette année encore ou de faire connaissance.



Marchés de Noël à Vernier

A la paroisse Saint-Pie X

Dimanche 30 novembre de 10h à 16h

Solidarité, Partage, Rencontre...

Salle paroissiale de St-Pie X, chemin du Coin-de-Terre 2, 1219 Châtelaine

Avec Magasin du Monde, Crèche de Bethléem, Omoana, Amnesty International, Errahma et Espoir Madagascar. Nous vous offrons la possibilité d'offrir différemment et vous attendons à cette sympathique fête de quartier où pour vos cadeaux vous trouverez de l'artisanat et des produits alimentaires issus du commerce équitable. Nous vous proposons également une petite restauration, malakoffs, pâtisserie « maison », « saltenias » et boissons diverses.

A l'EMS La Châtelaine

Samedi 6 décembre de 10h à 16h30

Chemin de l'Écu 1, 1219 Châtelaine

Comme chaque année, l'EMS La Châtelaine organise son traditionnel Marché de Noël. Nous vous invitons donc à venir nous rendre une petite visite et à découvrir les nombreux stands de création artisanale (décoration, bijoux, poterie, confiseries, chocolats, etc.) qui vous attendent. L'occasion, pourquoi pas, d'y trouver des idées cadeaux pour Noël... Vin chaud et thé de Noël offerts toute la journée! Venez nombreux!

A la MACAV

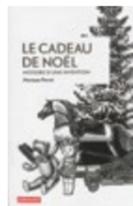
Jusqu'au 23 décembre

Traditionnel marché artisanal de Noël

Rue du Village 52, 1214 Vernier

Ouverture du lundi au samedi de 14h30 à 17h30, fermé le dimanche. Renseignements: tél. 079 401 01 90.

C'est bientôt Noël dans vos bibliothèques !



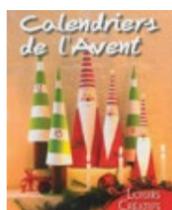
Le cadeau de Noël: histoire d'une invention, de Martyne Perrot

Héritier d'une très ancienne tradition religieuse et païenne, le cadeau de Noël ne connaît sa forme actuelle que depuis le milieu du XIX^e siècle. Très vite récupéré par les grands magasins puis par le Père Noël, il est au cœur d'une économie sentimentale, entre rêve et marchandisation. Depuis la Rome antique, où les hommes célébraient la déesse de la santé, jusqu'à nos jours, l'auteure nous offre une vision sociologique, historique et ethnologique du cadeau de Noël.



Les trésors de Noël

Tout pour réaliser des décorations de Noël à partir de matériaux naturels, ainsi que des idées pour fabriquer des bougies, cadeaux, paquets, cartes et friandises.



Calendriers de l'Avent

De nombreuses idées et des explications pas à pas pour réaliser des calendriers de l'Avent : couronne dorée avec des boules surprise, sapin distributeur de friandises, boîte à courrier de l'Avent, etc.



Pourquoi je déteste Noël, de Robert Benchley

Vous ne supportez pas Noël ? Voici un recueil de textes faits pour vous. Le maître américain du non-sens y raconte des Noëls catastrophiques, entre loufoquerie et satire sociale.



Mon sapin gourmand

Des recettes pour créer des menus de Noël autour de huit thématiques : au pays du Père Noël, avec les santons de Provence, sur les bords du Rhin, comme en Amérique, dans le Grand Nord, au cœur du Morvan, Merry Christmas et au pays du Soleil levant. Avec des idées de décorations et des QR codes pour accéder aux pages de téléchargement.

« PAQUETS SURPRISES »



Dans vos bibliothèques du 1^{er} au 19 décembre 2014

Choisissez un paquet sous le sapin et découvrez à la maison les documents que nous avons choisis pour vous !

« LIVRES À GOÛTER »

**à la bibliothèque de Châtelaine
Jeudi 27 novembre 2014 à 15h30**

Partagez vos coups de cœur (ou vos déceptions) littéraires autour d'une collation.

Vous avez aimé le dernier roman dont tout le monde parle ?
Vous n'avez pas apprécié le dernier Prix littéraire ?
Vous souhaitez connaître de nouveaux auteurs ?
Aborder d'autres genres ?

Rendez-vous à la bibliothèque pour parler en toute liberté et en toute convivialité de vos goûts littéraires avec d'autres lecteurs et avec les bibliothécaires.

Une occasion de faire de belles découvertes et de nouvelles rencontres !

Pour les plus jeunes...



Le loup qui n'aimait pas Noël, de Oriane Lallemand et Eléonore Thuillier

Loup, le héros des enfants, fidèle à ses habitudes, lui qui aime tant boudier, déteste Noël ! Malheureusement, tous les amis de Loup aiment Noël et sont bien trop occupés à décorer le sapin, faire leur lettre au Père Noël ou encore à cuisiner de bons biscuits pour avoir le temps de faire une bataille de boules de neiges avec Loup. Louve, son amoureux et tous ses amis vont découvrir pourquoi Loup aime si peu Noël et vont réussir à le convaincre que, au final, Noël peut être une fête vraiment chouette...

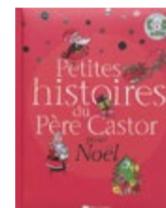
Dès 4 ans



Joyeux Noël, Chien Pourri, de Colas Gutman

Le duo Chien pourri et Chaplapla voudrait passer Noël dans une maison confortable et chaleureuse. Mais forcément, qui voudrait accueillir des animaux errants pour le réveillon ? Pourtant, ils frappent à la bonne porte, chez Marie-Noëlle et Jean-Noël, la guerre des cadeaux pourris a commencé ! Humour noir, fantaisie et tendresse sont de mise pour ce petit livre qui fera rire les enfants.

Dès 9 ans



Petites histoires du Père Castor pour Noël, de Sylvie Poillevé

10 histoires pour patienter en attendant le Père Noël... Des contes traditionnels de chez nous, des histoires russes, africaines et même polynésiennes, toutes autour du thème de Noël. Le Père Noël, le bonhomme Hiver et l'ours Michka emmènent les enfants autour du monde en leur faisant découvrir les traditions d'ailleurs. Un livre joliment illustré à lire et à relire au pied du sapin en attendant le grand jour.

Dès 4 ans



L'apprenti Père Noël, DVD

La loi est formelle, le Père Noël doit prendre sa retraite à 168 ans ! Il doit choisir un apprenti qui le remplacera dès la date fatidique. Choisi encore enfant, le futur Père Noël devra s'appeler Nicolas, être orphelin et avoir le cœur pur. Quelque part sur la terre, un enfant répond à tous ses critères mais n'est pas très sûr de lui ; sera-t-il choisi parmi tant d'autres ?

Un très beau dessin animé, tendre et poétique qui plaira à toute la famille !

Dès 7 ans



Petits bricolages d'hiver pour enfants

Quinze bricolages à réaliser en famille pour décorer la maison pendant la saison de Noël ou pour offrir pendant le réveillon : un bonhomme en pomme de pain, un sapin en chocolat, une tête de renne, un bonhomme de neige en mosaïque, des cartes de Noël, etc.

Dès 9 ans

HORAIRES DE VOS BIBLIOTHÈQUES

Bibliothèque des Avanchets

Rue du Grand-Bay 21
Tél. 022 306 07 96

lundi 15h-18h30
mercredi 14h-18h
jeudi 15h-19h
vendredi 10h-12h, 14h-18h
samedi 10h-12h

Bibliothèque de Châtelaine

Av. de Châtelaine 81
Tél. 022 306 07 97

lundi 15h-19h
mardi 14h-18h
mercredi 9h-12h, 14h-18h
jeudi 12h-18h

Bibliothèque de Vernier

Rue du Village 57
Tél. 022 306 07 98

lundi 15h-18h
mardi 16h-20h
mercredi 9h-12h, 15h-18h
jeudi 12h-18h
samedi 10h-12h

Découvrez toutes les nouveautés que nous avons sélectionnées et préparées pour vous dans le **Catalogue en ligne** des Bibliothèques de la Ville de Vernier : www.vernier.ch/biblio **Inscription et prêts gratuits !**

Mélomanes : assistez gratuitement aux répétitions générales de l'OSR

La Ville de Vernier a la joie de vous offrir des billets pour assister aux répétitions générales de l'Orchestre de la Suisse Romande qui se tiendront au Victoria Hall.

La Ville de Vernier soutient l'Orchestre de la Suisse Romande (OSR). En tant que membre des Amis de l'OSR, nous bénéficions de 20 cartes transmissibles donnant un accès exclusif aux répétitions générales des concerts.

Le Conseil administratif a décidé d'en faire profiter les habitantes et habitants de notre ville.

Les cartes sont disponibles à la réception de la Mairie, elles seront distribuées contre présentation d'une pièce d'identité et selon l'ordre d'arrivée. Nous vous prions de bien vouloir ramener la carte en Mairie au plus tard 3 jours après le spectacle. Un émoulement sera perçu en cas de non retour de la carte ou de non respect du délai.

Vous trouverez ci-dessous le calendrier des concerts de la saison 2014-2015.

Les répétitions ont lieu au Victoria Hall, rue du Général-Dufour 14, 1204 Genève.

Si vous souhaitez de plus amples renseignements vous pouvez vous rendre sur le site : www.amisors.ch

Mercredi 26 novembre 2014 | 10h

Neeme Järvi, direction, Lilli Paasikivi, mezzo-soprano
Joseph Haydn *Symphonie n° 85 en si bémol majeur*, dite « La Reine de France »
Alma Mahler *Lieder*
Richard Strauss *Sinfonia Domestica op. 53*

Mercredi 7 janvier 2015 | 10h

Kazuki Yamada, direction, Simon Trpceski, piano
Tōru Takemitsu *Star-Isle*, pour orchestre
Serge Prokofiev *Concerto pour piano et orchestre N°3 en ut majeur op. 26*
L. Van Beethoven *Symphonie N° 7 en la majeur op. 92*

Judi 5 février 2015 | 10h

Charles Dutoit, direction, Nelson Freire, piano
Claude Dubussy *Ibéria*, images pour orchestre
Frédéric Chopin *Concerto pour piano et orchestre n°2 en fa mineur op. 21*
Igor Stravinski *Le chant du Rossignol*, poème symphonique
Maurice Ravel *Daphnis et Chloé*, Suite n° 2

Mercredi 18 Mars 2015 | 10h

Neeme Järvi, direction, Nikolaj Znaider, violon
Joseph Haydn *Symphonie n° 86 en ré majeur*
Carl Nielsen *Concerto pour violon et orchestre op. 33*
Jean Sibelius *Symphonie n° 2 en ré majeur op. 43*

Mercredi 29 avril 2015 | 10h

Markus Stenz, direction, Leonidas Kavakos, violon
Richard Wagner *Sigfried-Idyll*
Jean Sibelius *Concerto pour violon et orchestre en ré mineur op. 47*
John Adams *Harmonielehre*

Mardi 6 mai 2015 | 10h

Neeme Järvi, direction, Per Tengstrand, piano
Franz Schubert *Rosamunde*, ouverture D. 644
W. Stenhammar *Concerto pour piano n° 2 en ré mineur op. 23*
L. Van Beethoven *Symphonie n° 5 en ut mineur op. 67*

Vendredi 22 mai 2015 | 10h

Neeme Järvi, direction, Sarah Rumer, flûte, Jérôme Capeille, hautbois, Michel Westphal, clarinette, Afonso Venturieri, basson, Jean-Pierre Berry, cor, Olivier Bombrun, trompette
Matteo De Luca, trombone, Olivier Perrenoud, timbales
Maurice Ravel *Boléro*, pour orchestre
Frank Martin *Concerto pour sept instruments à vent, timbales, batterie et orchestre à cordes*
L. Van Beethoven *Symphonie n° 8 en fa majeur op. 93*

Télécharger le programme des répétitions 2014-2015 sur : www.amisors.ch. Le jour de la répétition, pour s'assurer de son ouverture appelez le 1600 – rubrique 5.

Information :

Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier
Tél. 022 306 06 06 de 9h à 12h et de 14h à 17h
Bus 6, 19 et 28, arrêt Vernier-Ecole

Fête de l'Escalade

Vendredi 12 décembre dès 18h30

Ecole des Ranches, rue du Village 6, 1214 Vernier
Bus 6, 19 et 28, arrêt Vernier-Ecole

Buvette et restauration

Soupe de la Mère Royaume – Raclette – Hot dog – Boissons

18h30 Inscription au concours de déguisement, rendez-vous dans la salle de gym

18h45 Cortège aux Flambeaux



20h Concours de déguisement 4 catégories : jusqu'à 6 ans, de 7 à 10 ans, de 10 à 16 ans, + de 16 ans/adultes
21h Résultat du concours de déguisement

Dans vos bibliothèques... en attendant l'hiver !

L'heure du conte à la bibliothèque de Châtelaine

Les mercredis à 16h

3 décembre dès 6 ans
17 décembre dès 3 ans « Spéciale Noël », goûter offert

Bibliothèque de Châtelaine
Av. de Châtelaine 81, 1219 Châtelaine
Tél. 022 306 07 97 – bibcha@vernier.ch

L'heure du conte à la bibliothèque des Avanchets

Les mercredis à 16h30

3 décembre dès 4 ans
17 décembre dès 4 ans « Spéciale Noël »

Bibliothèque des Avanchets
Rue du Grand-Bay 21 (centre commercial)
Tél. 022 306 07 96 – bibava@vernier.ch

L'heure du conte à la bibliothèque de Vernier

Les mercredis à 14h

3 décembre dès 3 ans
10 décembre dès 6 ans « Spéciale Noël »

« Mercredi Bricolos » à la bibliothèque de Vernier

Les enfants sont invités à venir bricoler sur le thème « Frissons d'hiver »



Mercredi 26 novembre de 14h à 18h

Gratuit, dès 6 ans
Bibliothèque de Vernier
Rue du Village 57, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 98 – bibver@vernier.ch

Atelier de l'accueil adultes-enfants

« Bricolages de Noël »

Samedi 29 novembre 2014 dès 9h30

à l'EVE Bourquin, avenue de Châtelaine 68, 1219 Châtelaine
Bus 6, 19 et 51, arrêt Châtelaine

Ces ateliers sont destinés aux enfants en âge préscolaire accompagnés d'un adulte. Parent, famille ou famille d'accueil. Une participation financière est obligatoire, une cagnotte sera prévue à cet effet.



Promotions seniors 2014

Le samedi 20 septembre dernier, 200 personnes, dont une centaine ayant atteint 64 ou 65 ans, ont fêté dans une ambiance chaleureuse et joyeuse cette nouvelle étape de la vie.

Les autorités de la Ville de Vernier et les responsables de grandes institutions cantonales et associations locales sont venus célébrer ces invités, leur dire l'attention qu'ils leur portent et leur

souhaiter des années à venir heureuses et solidaires. Comme l'an passé, les invités se sont vus photographiés par un professionnel et sont partis en fin de soirée avec leur portrait tiré et encadré!

Thierry Apothéloz, maire, Christina Meissner, présidente du Conseil municipal, Yvan Rochat et Pierre Ronget, Conseillers administratifs.



Plus de photos sur www.vernier.ch/photos



Karim Slama a apporté une touche drôle et tendre à la soirée avec son spectacle, très apprécié.



Une nouvelle fois, les organisateurs remercient les jeunes de Vernier qui ont assuré le service avec beaucoup de dextérité et de gentillesse.

Sortie des seniors des Avanchets

Le 4 septembre dernier, une soixantaine de seniors des Avanchets se sont rendus au Papiliorama de Chiètres pour une visite enchantée suivie d'un repas au bord du lac de Morat.

Cette année encore, c'est grâce à un groupe d'habitants des Avanchets que cette sortie a pu être proposée, avec le soutien du Contrat de Quartier des Avanchets et de plusieurs institutions.



REPAS POUR LES AÎNÉS PAR BÉNÉVERNIER

Vous êtes retraité-e, vous vivez sur la commune de Vernier et vous mangez seul-e ? BénéVernier vous invite à partager un repas convivial!



Le prix des repas est de CHF 13.- à régler sur place, il comprend une entrée (soupe ou crudités), un plat principal, un dessert ainsi que les boissons (vin, café, thé). Inscription par téléphone à la permanence de BénéVernier les lundis de 14h à 16h et jeudis de 14h à 16h au tél. 022 341 30 40.

Dernier délai pour les inscriptions : le lundi avant le repas. En cas d'empêchement de dernière minute, merci de téléphoner au service de la cohésion sociale, tél. 022 306 06 70.

Maison de Quartier des Avanchets

Rue du Grand-Bay 13, 1220 Les Avanchets

Jeudi 27 nov. 2014

Jeudi 11 déc. 2014

Maison de Quartier de Vernier «l'Alibi»

Ch. de Champ-Claude 7, 1214 Vernier

Jeudi 20 nov. 2014

Jeudi 4 déc. 2014

Police – Population

Le 14 octobre l'AIVV a participé avec les autres associations des quartiers limitrophes du village à la 2^e réunion avec la police. Le but était de faire le point sur les changements constatés (améliorations ou statu quo) en termes de sécurité/insécurité dans le village et les quartiers limitrophes.

Sans vouloir faire preuve d'angélisme, force est de constater que la situation semble s'être améliorée. La police a multiplié le nombre de « points de contacts » dans le village, là où des attroupements étaient sources de nuisances sonores, déprédations et autres comportements inappropriés. En termes de mendicité devant certains bâtiments publics, la situation paraît nettement meilleure que ce qu'elle était au printemps. Concernant les cambriolages, les chiffres indiquent une tendance significative à la baisse.

Pour ce qui est de la circulation sur les routes principales, plusieurs contrôles de la vitesse ont été réalisés ces derniers mois; 290 cas ont été dénoncés par la police sur environ 7000 véhicules contrôlés.

La police a clairement modifié ses modes opératoires et il est déjà possible, avec toute la prudence nécessaire, de dire que la situation s'est améliorée.

En tout état de cause, si des habitants devaient constater des faits sortant de l'ordinaire, qu'ils n'hésitent pas à contacter la police; sans vos informations la police ne pourra pas agir et ensuite il sera facile de le lui reprocher. Par contre, si les problèmes que vous deviez constater ne relèvent pas de l'urgence, informez nous (AIVV) et l'on se chargera de chercher des solutions avec la police.

Déclassement des secteurs Montfleury-Signal et de Crotte-au-Loup | Le Conseiller d'Etat en charge du dossier a fait savoir par écrit à la Commune qu'il suspendait les trois projets de loi relatifs à leur déclassement, ceci jusqu'à nouvel ordre. Les travaux en lien avec des améliorations de confort des logements existants sont autorisés. Des rencontres seront organisées entre la Commune et l'Etat afin de trouver ensemble des solutions satisfaisantes pour les habitants les plus concernés. Il s'agit là d'une très bonne nouvelle bien qu'il faille rester vigilant.

L'AIVV se fera un plaisir de participer à ces entretiens et continuera à défendre les intérêts des habitants de Vernier-Village et environs, toujours avec la même motivation et honnêteté.

N'hésitez pas à nous rejoindre, plus nous serons nombreux, meilleure sera notre efficacité.

Pour le Comité de l'AIVV
Jean-François Bouvier
Président

AIVV

Case Postale 434

1214 Vernier

Cotisation annuelle CHF 20.- / personne.

ANNONCES GRATUITES

A louer

Places de stationnement sous la rampe d'accès au centre commercial du Lignon – ex-parcelle Shell – Loyer trimestriel: CHF 240.–
Tél. 022 306 07 50 ou par mail à techniques@vernier.ch

A vendre

4 pneus d'hiver sur jantes Michelin « pilot alpin » dimension : 215/65 R16
En très bon état, CHF 450.– Tél. 078 944 74 00

Boots femmes cowboy taille 39, bottes neuves pas portées.

CHF 80.– Tél. 076 307 11 36

Bureau en vitre, décoration Paris, Tokyo, Barcelona, New York.

En bon état, CHF 70.– Tél. 076 307 11 36

Lit blanc, 2 places, 4 tiroirs de rangement, en bon état. Utilisation 1 année avec 1 matelas, décoration New York. CHF 200.– Tél. 076 307 11 36

A votre service gratuitement.

Uniquement pour annonce sans but lucratif:

Tél. 022 306 06 20

communication@vernier.ch



MARCHE DE NOËL VERNIER-VILLAGE

Cette année, je serais au Marché de Noël à Chauvet-Lullin du

**vendredi 5 au dimanche 7
décembre 2014**

A tous mes client-e-s et à tous ceux qui aiment les travaux de broderie, venez me rendre une petite visite. Je vous attends avec plaisir!

Services à la personne et aux animaux tout au long de l'année.

www.titouscree.com
Tél. 079 347 08 25



Cordiale invitation à la journée portes ouvertes *d'UBS Vernier*

Samedi 29 novembre 2014, de 11h00 à 14h00

UBS SA, Rue du Village 28, 1214 Vernier, 022 306 12 11
UBS Service Line, Téléphone : 0848 848 051

www.ubs.com/suisse



PHARMACIE **VIEUX VILLAGE**

Au cœur de Vernier, la pharmacie du village avec une équipe stable qui privilégie le contact avec la clientèle.

Votre spécialiste des médecines naturelles

Conseils et préparations personnalisées: **homéopathie (Schmidt-Nagel), spagyrie, aromathérapie, phytothérapie, nutrithérapie, oligoéléments, Fleurs de Bach.**

• **Vaccinations**
Contrôle et mise à jour de vos carnets de vaccination

• **Cosmétique**
Pupa – Occitane
Mavala – Avène

• **Produits vétérinaires**

• **Carte de fidélité**
Cumulez vos points pour de nombreux avantages



www.pharmacievieuxvillagevernier.ch



Évaluez votre risque cardio-vasculaire

- Bref entretien préalable
- Mesure cholestérol, glycémie et tension artérielle
- Mesure du tour de taille
- Conseils et recommandations

Prix spécial pour nos patients: **CHF 38.-** au lieu de CHF 45.-

Pharmacie du Vieux-Village
Corinne Schüle
pharmacienne responsable
Rue du Village 18, 1214 Vernier
T. 022 341 31 41

Livraisons gratuites à domicile

Places de parc gratuites

Horaires

lu - ve : 8h00 - 12h30
13h30 - 18h45
samedi : 8h30 - 12h30

PHIL DECORATIONS - RENOVATIONS

PEINTURES ET PAPIERS PEINTS BÉTON CIRÉ

Gestion de chantier - Expertise
Petite menuiserie

Ph. MULLER

28 ch. de Poussy, 1214 Vernier

FIXE : 022 534 13 35
MOBILE : 079 219 96 95

phmuller@infomaniak.ch

ActuVernier tarifs publicitaires

1/12 page	CHF	110.-
2/12 page	CHF	220.-
1/4 page	CHF	300.-
1/3 page	CHF	400.-
1/2 page	CHF	560.-
1 pleine page	CHF	1000.-

communication@vernier.ch

Tél. 022 306 06 20

Novembre

Jusqu'au 23 novembre – « Vernier Street Art ». Cheminement piéton à travers le quartier de Châtelaine de 17h30 à 2h du matin.

Jusqu'au 23 décembre – Traditionnel marché artisanal de Noël à la MACAV.

Lundi 17 novembre – Assemblée du Contrat de Quartier de Châtelaine-Balexert à l'école de Châtelaine à 18h30.

Mardi 18 novembre – Conseil municipal à la Mairie de Vernier à partir de 20h30.

Mercredi 19 novembre – L'heure du conte « En attendant l'hiver... » à la bibliothèque de Vernier à 14h, à Châtelaine à 16h et aux Avanchets à 16h30.

Jeudi 20 novembre – Repas pour les aînés dès 12h à la Maison de Quartier de Vernier-Village, l'Alibi.

Jeudi 21 novembre – Vernissage de l'exposition de l'association « Le Baobab de Tia » à la Maison Chauvet-Lullin à 18h. Exposition jusqu'au 23 novembre de 14h à 18h.

Dimanche 23 novembre – « Joyeux Dimanches! » au restaurant scolaire du Lignon à 12h15.

Lundi 24 novembre – Assemblée du Contrat de Quartier des Avanchets à la salle des fêtes Avanchet-Salève à 18h30.

Mercredi 26 novembre – « Mercredi Bricolo » à la bibliothèque de Vernier de 14h à 18h.

Jeudi 27 novembre – Repas pour les aînés dès 12h à la Maison de Quartier des Avanchets.

Jeudi 27 novembre – « Livres à goûter » à la bibliothèque de Châtelaine à 15h30.

Jeudi 27 novembre – Conférence sur « les arbres remarquables du Canton » à la salle des fêtes de l'école de Vernier-Place à 20h.

Vendredi 28 novembre – Repas du Vendredi à la Ferme du Lignon à 12h.

Vendredi 28 et samedi 29 novembre – FAR, spectacle de danse à la Salle des Fêtes du Lignon à 20h.

Vendredi 28 novembre – Vernissage de l'exposition Exquis dans le cadre du BAL à l'ArtLib aux Libellules à 18h.

Samedi 29 novembre – Atelier de l'accueil adultes-enfants à l'EVE Bourquin dès 9h30.

Samedi 29 novembre – Soirée jeux à la Maison de Quartier des Avanchets de 18h à 22h.

Dimanche 30 novembre – Marché de Noël à la paroisse St-Pie X de 10h à 16h.

Dimanche 30 novembre – « Concerts au Lignon » au Temple du Lignon à 18h.

Décembre

Mercredi 3 décembre – L'heure du conte « En attendant l'hiver... » à la bibliothèque de Vernier à 14h, à Châtelaine à 16h et aux Avanchets à 16h30.

Mercredi 3 décembre – Troc Jouets Lignon à la Salle des Fêtes du Lignon de 14h à 20h.

Jeudi 4 décembre – Repas pour les aînés dès 12h à la Maison de Quartier de Vernier-Village, l'Alibi.

Jeudi 4 décembre – Assemblée du Contrat de Quartier de Vernier-Village à l'école des Ranches à 18h30.

Vendredi 5 décembre – Repas du Vendredi à la Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon à 12h.

Du 5 au 7 décembre – « Voyage au temps de Noël », marché artisanal à la Maison Chauvet-Lullin.

Samedi 6 décembre – Rendez-vous du Maire à la Mairie de Vernier de 9h à 12h.

Samedi 6 décembre – Marché de Noël à l'EMS La Châtelaine de 10h à 16h30.

Samedi 6 décembre – Festival « Les Sons du Monde » à la Salle des Fêtes du Lignon dès 20h.

Dimanche 7 et 14 décembre – « A table avec Tina & compagnie » à la buvette de l'école des Ranches à 12h.

Mercredi 10 décembre – L'heure du conte « En attendant l'hiver... » à la bibliothèque de Vernier à 14h.

Jeudi 11 décembre – Repas pour les aînés dès 12h à la Maison de Quartier des Avanchets.

Vendredi 12 décembre – Fête de l'Escalade à l'école des Ranches dès 18h30.

Dimanche 14 décembre – « Joyeux Dimanches! » au restaurant scolaire du Lignon à 12h15.

Mardi 16 décembre – Conseil municipal à la Mairie de Vernier à 20h30.

Ces dates et heures sont susceptibles de changements. Cette liste n'est pas exhaustive. Merci de consulter www.vernier.ch/evenements pour les dernières mises à jour. Vous pouvez également vous inscrire pour recevoir les événements par e-mail une fois par semaine.



Pharmacie de Vernier Sàrl

184, route de Vernier
1214 Vernier

Heures d'ouverture :
Lu-Ve : 8h-19h
Sa : 8h-17h

LIVRAISON À DOMICILE GRATUITE

Associée-Gérante : Mme N. Elfki / Pharmacienne responsable : Mme E. Roup-Ducret

Tél. 022 341 05 21

Fax : 022 341 02 65



Priscilla Fraternal

sur rendez vous 079 628 15 44

18, chemin de la Greube 1214 Vernier

SALON DE COIFFURE

HOMMES - FEMMES - ENFANTS
COIFFURE DE MARIEE

ONGLERIE

Pose gel
Déco manuelle
Manucure
Vernis permanent



FAR

WAYNE MCGREGOR
WAYNE MCGREGOR / RANDOM DANCE

VENDREDI 28 & SAMEDI 29 NOVEMBRE – 20h

SALLE DES FÊTES DU LIGNON

Place du Lignon 16 – Vernier